



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Timbres

Question écrite n° 38549

Texte de la question

M Michel Lambert attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur les difficultes rencontrees par les philatelistes, en particulier pour leur approvisionnement en carnets de timbres a surtaxe emis par les PTT Il lui signale que nombre de philatelistes, meme admis au systeme de reservation gratuit mis en place par la poste, ne peuvent se procurer ces carnets comme ils le souhaitent, en particulier le jour de vente generale. Il lui indique qu'un tirage par trop limite entraine un manque a gagner pour la poste par default de fournitures aux philatelistes qui participent pour une part non negligeeable aux recettes des PTT, et entraine un decouragement d'une clientele passionnee qui s'inquiete de voir la limitation du tirage l'emporter sur l'interet de la collection. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est le prix de revient d'une feuille tiree a 500 000 ou 1 000 000 d'exemplaires ainsi que des carnets 1988.

Texte de la réponse

Reponse. - les carnets de 1988, un tirage suffisant afin de satisfaire les besoins exprimes par les etablissements postaux. Or, il s'est avere que la vente des carnets de timbres-poste surtaxes « Personnages celebres » et « Journee du timbre » a rencontre un succes exceptionnel tant aupres des philatelistes que des usagers, entrainant de ce fait une rupture de stock prematuree, alors qu'en 1986 et 1987 de nombreux carnets avaient du etre detruits apres la vente. Cependant, le principe de priorite a la reservation mis en place dans tous les bureaux depuis le 1er janvier 1983 a pleinement joue, du moins jusqu'a hauteur du nombre de figurines a surtaxe habituellement commandees. S'agissant de carnets surtaxes au profit de la Croix-Rouge et pour eviter d'eventuelles manoeuvres speculatives, la poste a decide, le 2 mars dernier, que tous les points philateliques pourraient prendre commande ferme sur paiement immediat de toutes les quantites du carnet « Personnages celebres », les commandes etant prises jusqu'au 15 mars, pour une livraison a compter du 15 avril 1988. En ce qui concerne l'approvisionnement particulier des departements du Calvados, de la Manche et de l'Orne en carnets « Journee du timbre », la couverture des besoins exprimes par ces trois departements a varie entre 122 et 166 p 100. Il est a noter qu'au niveau national, il restait encore en stock a l'imprimerie des timbres-poste, a la date du 11 avril 1988, 74 000 carnets et 26 500 timbres-poste. A l'avenir, la poste continuera de developper la reservation gratuite des timbres-poste, moyen qui offre a l'usager la garantie d'un approvisionnement prioritaire et regulier. Il permet en effet de determiner le tirage des emissions au niveau qui assure la couverture des demandes effectives et evite des destructions importantes de produits invendus. Enfin, le secret du commerce interdit de divulguer les prix de revient de l'imprimerie des timbres-poste.

Données clés

Auteur : [M. Lambert Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38549

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.
Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1347

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2064